

W Y D A W N I C T W O U M C S

ANNALES
UNIVERSITATIS MARIAE CURIE-SKŁODOWSKA
LUBLIN – POLONIA

VOL. VIII

SECTIO N

2023

ISSN: 2451-0491 • e-ISSN: 2543-9340 • CC-BY 4.0 • DOI: 10.17951/en.2023.8.395-404

La langue française et la coopération internationale
dans le système éducatif malgache

The French Language and International Cooperation
in the Malagasy Education System

Język francuski i współpraca międzynarodowa
w malgaskim systemie edukacji

Andrianasy Angelo Djistera

Université de Toamasina. Faculté de Droit, des Sciences Économiques et de
Gestion, et de Mathématiques, Informatique et Applications
B.P. 591, Toamasina, Madagascar
angelo.djistera@yahoo.fr
<https://orcid.org/0000-0001-7118-8213>

Abstract. International cooperation can be a tool for national reform. Given the importance of education in development, international partnerships are developing to improve education systems. The author examines the importance of international cooperation in the development of education in the Indian Ocean, essentially taking the example of the French language in Madagascar. Interventions in this area can take several forms. The Agence universitaire de la Francophonie (AUF) contributes to the strengthening of the French language, which plays a major role in the Malagasy education system. These interventions improve the relationship between students and teachers as well as the conditions for transmitting knowledge.

Keywords: international cooperation; education; French language; Madagascar

Abstrakt. Współpraca międzynarodowa może być narzędziem reform krajowych. Biorąc pod uwagę znaczenie edukacji w rozwoju, międzynarodowe partnerstwa rozwijają się w celu poprawy systemów edukacji. Autor bada znaczenie współpracy międzynarodowej w rozwoju edukacji na Oceanie Indyjskim, zasadniczo na przykładzie języka francuskiego na Madagaskarze. Interwencje w tym obszarze mogą przybierać różne formy. Agence universitaire de la Francophonie (AUF) przyczynia się do wzmacniania języka francuskiego, który odgrywa ważną rolę w malgaskim systemie edukacji. Interwencje te poprawiają relacje między uczniami i nauczycielami oraz warunki przekazywania wiedzy.

Słowa kluczowe: współpraca międzynarodowa; edukacja; język francuski; Madagaskar

Résumé. La coopération internationale peut être un outil de réforme nationale. Compte tenu de l'importance de l'éducation dans le développement, des partenariats internationaux se développent afin d'améliorer les systèmes éducatifs. Cet article étudie l'importance de la coopération internationale dans le développement de l'éducation dans l'océan Indien en prenant essentiellement l'exemple de la langue française à Madagascar. Les interventions dans ce domaine peuvent prendre plusieurs formes. L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) contribue au renforcement du français qui joue un grand rôle dans le système éducatif malgache. Ces interventions améliorent la relation entre les élèves et les enseignants ainsi que les conditions de transmission des connaissances.

Mots-clés : coopération internationale ; éducation ; langue française ; Madagascar

INTRODUCTION

Le français est-il un instrument nécessaire à l'acquisition des connaissances ? Bastiat (1850 : 5) considère que le fait de savoir une langue et savoir lire constitue un instrument, en parlant du latin. Selon Balian et al. (2004 : 3)

pour tous les enfants, quelles que soient leurs origines, il est très important que les maîtres leur apprennent patiemment à lire, à écrire, à compter, à observer, et qu'ils s'efforcent de leur ouvrir peu à peu les portes de la culture, de la littérature, des mathématiques et des sciences de la nature telles que des siècles de recherche et de réflexion nous les ont léguées. Pour un enfant qui en fait l'expérience, c'est un enrichissement considérable de son univers, quand après des mois ou parfois des années d'efforts patients, son esprit s'éveille et qu'il commence à comprendre que le monde de la littérature, celui des sciences, ou le latin, le grec, l'histoire, les arts, la musique peuvent être son monde.

L'enfant a ainsi besoin de maîtres attentifs qui cherchent à l'entraîner à l'étude et au travail, et qui soient aussi en mesure de résoudre et d'apaiser d'éventuels conflits.

Les relations interpersonnelles entre les élèves et leurs enseignants peuvent affecter la motivation tant des élèves que des enseignants et la réussite scolaire, et ces relations peuvent être plus ou moins distantes selon le degré de maîtrise de la langue des deux côtés. La communication passe mieux entre deux individus parlant correctement la même langue. Cette maîtrise de la langue d'enseignement agit directement sur l'apprentissage disciplinaire (Bessonat 1998).

La maîtrise du français constitue ainsi une condition essentielle dans le mécanisme de transmission des savoirs à Madagascar. Dans un tel contexte, la coopération internationale aide le pays dans l'amélioration de la relation entre les élèves et les enseignants, et plus largement dans l'amélioration de l'éducation.

Cet article est organisé en deux sections. La première analyse la place de la langue française dans le secteur éducatif à Madagascar. La deuxième porte sur l'importance du renforcement de cette langue dans la performance des élèves dans les établissements scolaires malgaches.

LA LANGUE FRANÇAISE ET LE SYSTÈME EDUCATIF MALGACHE

1. Avant l'indépendance

Toute la politique scolaire initiée par le Général Gallieni¹ a été basée sur l'idée de former des auxiliaires et/ou subalternes capables d'épauler les Français, mais non de les égaler selon Blum (2011). Dans un tel contexte, le Général Gallieni a pris des mesures visant à imposer dans les écoles l'enseignement en langue française (Djistera 2013). Lehmil (2006) rappelle un objectif important des instructions officielles du Général qui consiste à faire des Malgaches des sujets fidèles de la France, à leur donner une éducation qui contribue à l'accroissement de leur bien-être et au progrès général de la colonie et à les transformer en auxiliaires éclairés des services publics et des colons français. L'enseignement devient laïc et officiel en 1898 et les circulaires du 15 juin 1903, puis du 25 janvier 1904 fixent définitivement les modalités et le programme de l'enseignement. L'enseignement est donné en trois niveaux : école indigène du premier degré, école du second degré et établissement du troisième degré.

Dans l'école indigène du premier degré, l'instruction est dispensée en français aux enfants de 8 à 15 ans. La langue malgache est bannie du programme et continuera de l'être dans les années suivantes (excepté dans les écoles tenues par les missions anglicanes, protestantes, etc.).

¹ Gouverneur général de Madagascar de 1896 à 1905.

Il y a une réorganisation de l'enseignement public en 1951. « Les écoles primaires publiques sont de deux types : de type métropolitain et de type malgache. Les écoles des deux catégories préparent les élèves à des examens communs : certificat d'études primaires et examen d'entrée en 6^e des établissements du second degré »².

2. Après l'indépendance

En 1960, Madagascar accède à l'indépendance, et l'enseignement est bilingue dans les écoles primaires élémentaires, préparant les élèves au certificat d'études primaires et à l'examen d'entrée en classe de sixième. L'examen du certificat d'études primaires propose obligatoirement une épreuve portant sur la langue malgache. Toutefois, à titre provisoire cet examen peut comporter deux options : option malgache et option française. Par ailleurs, les programmes et les horaires de l'enseignement du second degré et du primaire sont établis en tenant compte des réalités et des besoins de Madagascar.

À la fin des années 60, les clivages sociaux résultant de la coexistence de l'école officielle (où se dispense un enseignement en malgache) et de l'école européenne, ouverte aux Européens, aux étrangers (Chinois, Indiens) de nationalité française ou de parents fonctionnaires, persistent. Cette situation sera exploitée plus tard par un parti favorable à l'avènement du prolétariat malgache qui dénoncera l'exclusion des enfants de la paysannerie qui représente une grande partie de la population. On entretiendra ainsi les ressentiments de la classe modeste à l'égard de la France tenue pour responsable des injustices et des inégalités sociales.

En 1972, des soulèvements se préparent pour mettre fin à l'aliénation culturelle. Le moment était favorable, car la jeunesse malgache était gagnée, elle aussi, par le sentiment anti-néocolonialiste du monde intellectuel qui prévalait après « Bandoeng » (Indonésie).

Provoquée par le président de l'Indonésie, Soekarno, la Conférence de Bandoeng (en 1955) constitue le point de départ du mouvement des non-alignés. Après cette date, l'esprit de la Conférence souffle dans un grand nombre de pays. Elle fait suite à la défaite française au Vietnam (1954) et précède la nationalisation du canal de Suez par Nasser (1956), les révoltes cubaine (1959) et algérienne (1954 à 1962), la relance de la lutte d'émancipation au Vietnam.

² Article 3 de l'Arrêté n° 327-E/CC du Journal Officiel de Madagascar et Dépendances du 8 décembre 1951.

Dans une partie croissante du Tiers Monde, les politiques mises en œuvre tournent le dos aux anciennes puissances coloniales. Il y a, par exemple, une tendance à une industrialisation par substitution aux importations et au développement des politiques tournées vers le marché intérieur. À Madagascar, on disait à l'époque que la masse n'avait rien à attendre de l'école tant que le système éducatif n'évolue pas. Collégiens, lycéens et universitaires adhèrent au mouvement populaire qui renverse en mai 1972 le régime jugé néocolonial. À Tananarive, c'est-à-dire dans la capitale de Madagascar, la rue réclame la « malgachisation de l'enseignement ». Le mouvement gagnera plus tard les autres provinces.

Dès la réouverture des établissements en janvier 1973, après une période de grève de mai à décembre 1972, les instituteurs (qui n'y étaient pas préparés) ont été enjoins d'effectuer leurs enseignements en malgache. Dans un tel contexte, le français a occupé progressivement le rôle de langue étrangère. Ainsi pour l'année 1974, l'enseignement se fera entièrement en malgache au CP (cours préparatoire) ; et c'est seulement au CE (cours élémentaire) que l'on commencera l'apprentissage du français.

Il y a une dégradation de la situation scolaire avec l'évènement de 1972. Les conséquences de la malgachisation se font encore sentir de nos jours. Selon Montenay (2009), le redressement du français était sensible, après l'expérience malheureuse de la malgachisation. La langue malgache est utilisée comme langue d'enseignement de la première à la cinquième année d'études primaires. Le français est enseigné comme discipline dès la première année et utilisé progressivement comme langue d'enseignement de certaines matières à partir de la sixième année pour assurer une transition vers l'utilisation de la langue française comme langue d'enseignement.

Bourdon (2011) apporte des précisions supplémentaires concernant la constatation de l'expérience malheureuse de la malgachisation et la modification de l'organisation pédagogique qui s'en suit. Il a noté que l'apprentissage du français se fait dès la première année à l'oral et l'apprentissage de la lecture à partir de la deuxième année. On a réintroduit le français comme langue d'enseignement en 1992, après les 16 années (1976–1992) d'utilisation unique de la langue malgache. Cette évolution a été inspirée par la remise en cause de la malgachisation, considérée comme responsable de la baisse du taux de réussite au certificat de fin d'études primaires (CEPE).

Dans un tel contexte, la langue française joue un rôle important dans le système éducatif à Madagascar. Il s'avère ainsi nécessaire d'améliorer l'apprentissage du français, notamment au niveau de l'enseignement primaire.

LE RENFORCEMENT DU FRANÇAIS

La maîtrise de la langue joue un rôle crucial dans la réussite scolaire selon Bessonnat (1998). Le niveau de connaissance du français peut ainsi favoriser ou non l'apprentissage disciplinaire et la réussite scolaire des élèves, et il convient, probablement, de renforcer la maîtrise de cette langue.

1. Le français et la réussite scolaire

Les supports pédagogiques sont en général en français, mais les explications en malgache sont fréquentes dans les établissements scolaires malgaches (Bloch 2020).

La pratique du français au sein de la cellule familiale semble agir positivement sur la performance des élèves en lecture et en mathématiques, au niveau national et dans la majorité des zones éducatives. Les écarts de performance sont particulièrement élevés dans les zones de Toamasina et de Toliara, soit les deux zones où la très grande majorité des élèves déclare ne pas parler le français (PASEC 2017).

La capacité des enseignants à utiliser une langue compréhensible, leur aptitude à diagnostiquer les problèmes relationnels et à y remédier font partie des compétences de base qu'ils doivent posséder selon Gelderen et Oostdam (1998). Cependant, à Madagascar, certains enseignants ont encore du mal à s'exprimer et à expliquer en français. Faire une leçon en français consiste parfois à la recopier au tableau à partir d'un livre et demander aux élèves de la copier dans leur cahier (Bloch 2020). Dans un tel contexte, la langue malgache a un rôle important dans la communication pédagogique et assure des fonctions de transmission des savoirs, notamment dans les établissements publics.

2. La nécessité du renforcement du français

Guillou (2009) a mis en évidence les lignes de force de l'enseignement du et en français dans l'union géoculturelle dont il constitue la langue et le vecteur de dialogue : la qualité de l'enseignement, le plurilinguisme, la certitude donnée aux familles qu'être francophone est un plus pour leurs enfants et la francophonie au quotidien, c'est-à-dire le partenariat avec la société civile pour que les francophones utilisent la langue française dans leur vie quotidienne et trouvent un emploi. La maîtrise du français constitue un atout à Madagascar et représente un avantage concurrentiel en milieu professionnel. Il y a ainsi des chantiers de coopération en éducation. La francophonie ne peut accepter l'illettrisme et la

non-scolarisation d'un nombre important de jeunes. La formation aux métiers est indispensable. Rien n'est possible sans un effort conséquent en leur faveur.

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) contribue également à la formation des enseignants au niveau de l'enseignement primaire. Guillou (2009) a notamment souligné qu'il faut insister sur la formation des formateurs si l'on veut promouvoir la langue française. Le besoin de formation, qui est particulièrement important dans le primaire, concerne un grand nombre d'enseignants du et en français.

De plus, une partie importante des enseignants opérant dans ce niveau sont des enseignants communautaires (c'est-à-dire des maîtres non titulaires recrutés et rémunérés par l'Association des parents d'élèves [APE] ou Fikambanan'ny ray aman-drenin'ny mpianatra en malgache [FRAM]). Selon l'Agence française de développement (AFD), ils sont actuellement près de 50 mille et représentent plus de 80% du corps enseignant du cycle fondamental.

La formation initiale de ces enseignants non fonctionnaires est lacunaire et pour remédier à cette situation, les autorités malgaches ont résolu de recourir à la formation continue à distance et l'Unité d'études pour la formation à distance (UEFAD) a été créée.

Notons que cette catégorie d'enseignants a été instaurée en réaction à l'in incapacité du Ministère de l'éducation nationale à agir face à l'absence d'un nombre suffisant d'enseignants (Rakotonandrasana 2007). Par l'intermédiaire de leur association FRAM, les parents d'élèves étaient contraints recruter des enseignants (les maîtres FRAM) pour prendre en charge l'enseignement de leurs enfants.

Il convient également de noter que le nombre d'élèves par enseignant est supérieur à 40 à Madagascar (Tableau 1). La situation est notamment très mauvaise par rapport aux pays voisins (Île Maurice et Seychelles). Le taux d'encadrement au niveau primaire n'est pas ainsi satisfaisant, même si l'on constate une légère amélioration ces dernières années.

Le taux de redoublement dans le pays est également élevé (comparable à celui des Comores). Au contraire, la situation est correcte à l'Île Maurice (Tableau 2).

Tableau 1. Le nombre d'élèves par enseignant au niveau primaire

	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
France	18,7	18,6	18,7	19,0	19,0	18,7	17,8	–
Comores	36,8	35,0	–	–	30,2	–	–	27,7
Madagascar	48,0	53,6	48,1	48,7	47,2	47,9	40,1	43,2
Maurice	26,1	22,3	21,7	21,5	21,7	21,6	21,5	20,4
Seychelles	14,7	13,7	–	12,5	13,1	13,8	12,5	13,3

Source : Institut statistique de l'UNESCO.

Tableau 2. Le pourcentage de redoublants du primaire

	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
France	4,2	–	–	–	–	–	–	–
Comores	26,0	27,1	–	25,9	24,4	–	–	24,4
Madagascar	27,9	18,3	19,7	19,1	19,7	20,4	19,9	19,4
Maurice	4,2	4,8	4,4	3,7	4,0	3,7	3,5	3,6

Source : Institut statistique de l'UNESCO.

Dans, un tel contexte, malgré un taux de scolarisation élevé, les résultats du secteur de l'éducation primaire ne sont pas excellents. Le taux de redoublement reste élevé, et le taux d'achèvement du cycle primaire, 60,2% en 2007, est faible. Il faut par conséquent améliorer la situation de l'enseignement fondamental.

À Madagascar, la francophonie a mis en œuvre une opération pilote : l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM) qui est co-piloté par l'AUF et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

L'IFADEM vise essentiellement à renforcer les capacités des maîtres du primaire à enseigner le français. Madagascar fait partie des quatre pays choisis pour la première phase du projet (avec le Bénin, le Burundi et Haïti). Des missions ont été effectuées dans les pays concernés afin d'établir un bilan général de la situation du français dans chacun d'eux. Pour Madagascar, le projet va être reconfiguré en fonction de la demande des autorités.

Au niveau international, le projet s'appuiera sur le site Internet qui proposera l'accès à des ressources libres de droit. Il s'agit de banques de données de contenus pédagogiques (cours, exercices, etc.) et/ou documentaires (émission de radio, émission de télévision) intéressant les enseignants du primaire. Au niveau national, des formations de formateurs d'instituteurs et à la production de contenus de formations seront organisées. Les acteurs locaux seront appuyés par des experts internationaux dans certains aspects comme la didactique du français ou le déploiement de dispositif d'enseignement à distance. Enfin, les perspectives de développement restent à étudier pour Madagascar. Ces formations interviendront de préférence pendant les vacances scolaires.

CONCLUSION

La coopération internationale, à travers notamment l'AUF, contribue au développement de la langue française à Madagascar. Ce qui fait que cette organisation participe d'une manière importante à l'amélioration des enseignements. L'AFD soutient également la formation des maîtres. En partenariat avec l'Alliance française et sur financement de l'AFD, l'Institut national de formation

pédagogique (INFP) a formé 4000 élèves-maîtres de 2005 à 2007 et 403 conseillers pédagogiques depuis 2006 (IFADEM 2012).

Par ailleurs, Guillou (2009) regrette l'inexistence en francophonie d'un outil spécifique permettant une démarche « public-privé » pour saisir les opportunités et mobiliser les financements pour l'enseignement primaire, secondaire et technique, à la différence de l'enseignement supérieur. La mise en place d'un partenariat pour l'éducation, celle d'une Agence française pour l'éducation, a été proposée, mais malgré l'urgence de la situation, cette création ne fait malheureusement pas l'objet d'un consensus. Toutefois, la coopération décentralisée semble compenser ce manque.

La maîtrise du français reste un facteur important dans la réussite scolaire à Madagascar, mais il ne faut pas négliger les autres déterminants.

BIBLIOGRAPHIE

Balian, R., Bismut, J.-M., Connes, A., Demain, J.-P., ... Serre, J.-P. (2004). Les savoirs fondamentaux au service de l'avenir scientifique et technique Comment les réenseigner. *Les Cahiers du débat, Fondation Pour L'innovation Politique*. Disponible à : <https://www-fourier.ujf-grenoble.fr/~demainly/manuscripts/SavoirsFondamentaux.pdf>

Bastiat, F. (1850). *Baccalauréat et socialisme*. Paris : Librairie de Guillaumin et C^{ie}.

Bessonnat, D. (1998). Maîtrise de la langue et apprentissages disciplinaires. Approches transversales au collège en France. *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, (19), 41–48. DOI : 10.4000/ries.2860

Bloch, D. (2020). Formes et enjeux des usages du français au collège à Madagascar. *Recherche en didactique des langues et des cultures*, 17(2), 1–17. DOI : 10.4000/rdlc.7877

Blum, F. (2011). Madagascar 1972 : l'autre indépendance. Une révolution contre les accords de coopération. *Le mouvement social*, La découverte, (236), 61–87. DOI : 10.3917/lms.236.0061

Bourdon, J. (2011). Performances linguistiques des enseignants et qualité d'apprentissage des élèves au primaire : quelques éléments pour Madagascar. *Document de travail de l'IREDU*, (3).

Djistera, M. (2013). L'Usage du français dans le contexte préuniversitaire tamatavien.

Gelder, A. van, Oostdam, R.J. (1998). Langue d'enseignement et politique linguistique. Le néerlandais dans l'enseignement secondaire. *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, (19), 67–78. DOI : 10.4000/ries.2871

Guillou, M. (2009). La troisième francophonie : un espace interculturel mondialisé. *La revue internationale des mondes francophones*, (1), 11–35.

IFADEM. (2012). *Système éducatif*. Disponible à : <https://ifadem.org/en/pays/madagascar/systeme-educatif>

Lehnil, L. (2006). L'édification d'un enseignement pour les indigènes : Madagascar et l'Algérie dans l'Empire français. *Labirinthe*, 24(2), 91–112. DOI : 10.4000/labyrinthe.1252

Montenay, Y. (2009). Les combats d'aujourd'hui de la langue française. *La revue internationale des mondes francophones*, (1), 141–148.

PASEC. (2017). *Performances du système éducatif malgache : Compétences et facteurs de réussite au primaire*. Dakar : PASEC, CONFEME.

Rakotonandrasana, M. (2007). Madagascar. Enseignants recrutés sans formation initiale. *La professionnalisation des enseignants de l'éducation de base : Les recrutements sans formation initiale*, Séminaire international, 11–15 juin.